

Les Amís des Moulins de l'Ain

Siège social: moulin de Bruno Jayat/Foissiat Site et contact: www.moulinsdelain.fr

Président: Michel Darniot, 270 Moulin Bruno 01340 Jayat/Foissiat michel.darniot@orange.fr 04 74 30 89 94

Hydroélectricité: Service de conseil aux futurs producteurs.

Service bénévole réservé aux adhérents à jour de leur cotisation

Vous êtes propriétaire d'un moulin et vous avez en tête de **produire de l'électricité**. <u>Bravo ! C'est un projet passionnant et votre moulin a été conçu pour utiliser l'énergie de l'eau.</u>

L'AMA01 vous propose un **service bénévole** pour vous guider dans votre projet. En effet, les aspects **juridiques**, **administratifs et techniques** sont **complexes et très spécifiques**.

Vous y engager seul, ou accorder une confiance totale à certains prestataires, si vous n'avez pas les connaissances nécessaires, vous vous exposez à un risque important de **déconvenues et de pertes financières**. Pourtant avec une évaluation sérieuse de votre situation et les quelques conseils indispensables il est **facile d'éviter ces ennuis**.

Ce que nous faisons:

Au cours d'une visite sur site (indispensable), nous passons en revue :

- la **situation administrative** du site (existence et consistance légale) et vous indiquons les éléments manquants le cas échéant et la manière de se les procurer. Si des échanges avec les autorités administratives ont déjà eu lieu, nous les analysons également avec vous.
- la capacité théorique du site à produire, et l'usage possible (autoconsommation ou revente)
- les **options techniques possibles**, selon l'existence ou non d'équipement, nous vous donnons une idée de **l'ampleur des travaux** et de **l'ordre de grandeur des investissements** à prévoir.
- si vous disposez de propositions, d'études préalables ou de devis d'équipement nous les **étudions avec vous** et vous faisons part de nos **observations**.

Ce que nous ne faisons pas :

- nous ne nous substituons pas à un bureau d'étude
- nous ne sommes pas maître d'ouvrage, c'est bien le propriétaire qui prend les décisions, c'est lui qui paye et qui doit assumer ses choix.
- **nous ne sommes pas maître d'œuvre**, c'est le propriétaire ou la personne qu'il a déléguée qui surveille et valide les travaux effectués.
- nous n'intervenons pas auprès des fournisseurs.

Ce que nous aimerions faire moins souvent :

- d'une façon générale, **réparer les pots cassés**! C'est à dire tenter de dénouer un blocage administratif évitable, ou constater qu'une installation a été mal pensée et / ou mal réalisée, qu'une machine neuve tombe en morceaux après quelques tours, que la production est décevante, etc...

L'AMA 01 n'abandonne pas ses adhérents dans la difficulté mais il est tellement plus simple de prévenir que de guérir! Contactez nous dès le stade embryonnaire de votre projet d'équipement : le plus tôt sera le mieux, et nous serons ravis de vous aider.

Pour bénéficier de ce service, contactez l'AMA 01.







